

N°74  
JUN 2025

# HOERDT infos

Le journal d'information de votre commune



## 80 ans de la libération

P. 34-37

VIE DU VILLAGE

STOP aux incivilités  
OUI au bien-vivre  
ensemble

P. 18-19

BIEN-VIVRE

Label Villes &  
Villages Internet  
Obtention des 4@

P. 10

SERVICES



Retrouvez la version  
numérique de votre  
bulletin

[www.hoerdt.fr](http://www.hoerdt.fr)

Défi photo : Félicitations  
à notre gagnante  
Solène RIBEIRO



COMMUNE DE  
**Hoerdt**





# Édito



Chères Hoerdtoises, chers Hoerdtois,

Dans un contexte national et international incertain et anxiogène, **la commune reste un repère**. Elle est la garante de la continuité du service public, du maintien des liens sociaux, de la solidarité de proximité et d'une qualité de vie partagée, **et j'ai à cœur qu'elle le demeure**.

C'est pourquoi, malgré les défis économiques, écologiques et sociaux auxquels nous devons faire face, **nous poursuivons, avec détermination, des projets structurants** qui visent à maintenir et développer des services de qualité pour faciliter votre quotidien.

Parmi ceux-ci, **les travaux du Centre Culturel et Sportif** qui devraient s'achever courant du deuxième semestre et permettre dès la rentrée de rouvrir la partie festive, mais aussi, ceux de **rénovation énergétique de la crèche** (Maison de l'Enfant) qui se dérouleront cet été.

Sont également en cours, la **modernisation de l'éclairage public**, inscrite dans une démarche d'efficacité énergétique et de sobriété environnementale et des projets d'aménagement tels que la **réfection du mur du cimetière municipal et l'aménagement du cimetière de l'EPSAN**.

Dans le domaine de la **sécurité** et de la tranquillité publique, et pour faire face à la montée des incivilités, la **mise en place d'un système de vidéoprotection** est en phase finale de réalisation, ciblant notamment certains points stratégiques comme la Zone Industrielle, mais aussi les équipements municipaux, les points d'apports volontaire et le cimetière.

Ce début d'année a aussi été marqué par la **commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de notre village** en présence de la famille du Capitaine PICHAVANT qui eut la charge de notre protection en février 1945. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre présence nombreuse à cet événement qui nous rappelle combien le devoir de mémoire est essentiel et combien il est important de rester unis, surtout en ces temps où la solidarité locale est essentielle.

C'est pourquoi **l'engagement de nos associations et de tous les bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre commune, est essentiel** pour préserver et renforcer le lien social, et à ce titre, je leur en suis profondément reconnaissant.

Qu'il s'agisse du Carnaval, de la Fête des Asperges ou de la Fête de l'Été, organisée pour cette dernière par la commune en partenariat avec les écoles, les parents d'élèves et l'animation jeunesse de la Basse-Zorn, tous ces événements ont connu un véritable succès. Ils sont devenus des rendez-vous festifs incontournables, synonymes de convivialité, de partage et de cohésion.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour notre **Fête Nationale**, qui se tiendra le 13 juillet au stade, les **Jeux Inter sociétés**, ainsi que pour le **Jorhmarik**, désormais programmé un samedi, et non plus un mercredi, afin d'insuffler une nouvelle dynamique à notre marché.

Dans l'attente de vous y rencontrer, je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été.

**Denis Riedinger,**  
**MAIRE DE HOERDT**

P. 4-9  
**ACTUALITÉS**

P. 10-14  
**SERVICES**

P. 15  
**URBANISME**

P. 16-17  
**BUDGET**

P. 18-19  
**BIEN-VIVRE**

P. 20-21  
**ENVIRONNEMENT**

P. 22-23  
**CADRE DE VIE**

P. 24-27  
**JEUNESSE**

P. 28-31  
**VIE CULTURELLE**

P. 32-40  
**VIE DU VILLAGE**

P. 41  
**POMPIERS**

P. 42-43  
**AINSI VA LA VIE...**

P. 44  
**AGENDA**

Bulletin municipal imprimé  
en 2 300 exemplaires  
**Directrice de la publication :**  
Florence NOBLET  
**Comité de rédaction :**  
Béatrice DEBRIE,  
Emmanuelle EBERHARDT,  
Daniel MISCHLER,  
Christiane SAEMANN,  
Roland SCHURR,  
Isabelle LE LAY,  
Romain DI NATALE  
**Infographie :**  
Les Créatonautes  
**Crédit Photos :**  
Commission Communication,  
SAMAP (Musée de l'Asperge),  
Sylviane STEHLY,  
Franck HORAND,  
François KRETZ



## Défi photo



Michel CAPRIO



Maria RIBEIRO



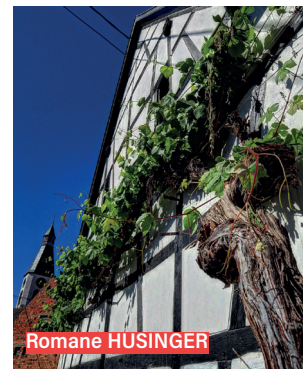
Maria RIBEIRO



Romane HUSINGER



Solène RIBEIRO



Romane HUSINGER



Solène RIBEIRO

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à notre Défi Photo 2025 sur le thème du « patrimoine architectural » !

Le choix n'a pas été simple pour les membres de la commission communication. Parmi les critères retenus : la qualité de la photo, la représentation du patrimoine mais aussi l'originalité.

Félicitations à notre lauréate, **Solène RIBEIRO**, dont la photo a été retenue pour illustrer la couverture de ce bulletin.

Encore bravo à tous les participants et rendez-vous pour la prochaine édition !



Romane HUSINGER



## Travaux au Centre culturel

L'ensemble du bâtiment est à présent hors d'eau et hors d'air : **l'enveloppe extérieure est terminée**. Le bâtiment est fermé et protégé des éléments et les interventions des entreprises se concentrent sur les aménagements intérieurs (distribution des alimentations électriques, réseaux de chauffage et d'eau, pose de plaques de plâtre, faux-plafonds, peinture, carrelage de sol et faïence murale).

Un ascenseur a été mis en place courant juin dans la salle multisports afin de desservir l'ensemble des espaces.

**Des panneaux photovoltaïques** ont été installés sur la toiture du nouveau gymnase et l'électricité ainsi produite sera réinjectée dans le bâtiment.

**De grands réservoirs d'une capacité de stockage de 200m³** posés sous la plaine festive centrale permettront de récupérer les eaux pluviales des toitures et d'assurer l'arrosage du fleurissement en période estivale.

Les travaux de forage des puits pour **le chauffage par géothermie** ont démarré le 4 juin.





## RÉNOVATION THERMIQUE DE LA CRÈCHE

Les travaux de rénovation thermique de la crèche programmés à l'été 2024 n'ont pu avoir lieu en raison de la découverte d'une nurserie de pipistrelles nichant sous la toiture du bâtiment.

Après avoir obtenu une dérogation auprès des services de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et, par un dernier comptage fin mai, constaté l'absence de pipistrelles, les travaux de rénovation thermique de la crèche ont démarré le 10 juin dernier avec la dépose de l'isolant.

Il s'agit principalement :

- **de remplacer** l'isolant et les fenêtres extérieures de l'établissement,

- **d'installer** des brise-soleil orientables, de remplacer le système de climatisation

- **de rénover** les faux-plafonds, l'éclairage et les peintures de l'étage.

Pendant les travaux intérieurs durant les congés d'été, les enfants de la crèche seront accueillis dans les locaux de l'école élémentaire, spécialement aménagée pour l'occasion.



## TRAVAUX RÉALISÉS ET FINANCÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN (CCBZ)

### RUE DE LA GARE

Les travaux d'aménagement de la rue de la Gare sont totalement achevés, y compris le marquage au sol et la pose du mobilier urbain.

L'ensemble des candélabres a été équipé d'un système d'arrosage automatique pour les suspensions florales.



### RUE HEYLER

Les travaux d'aménagement de la rue Heyler ont démarré depuis fin mars avec la mise en place d'un nouveau réseau d'eau potable.

Ils se poursuivent par l'enfouissement des réseaux télécom, fibre et cuivre, et la rénovation de l'éclairage public.

Le réaménagement complet de la voirie avec mise en place d'une voie centrale banalisée est prévu cet été.



## AMÉNAGEMENT PLACE

### ROBERT KLEIN



Plantation de 4 muriers platane pour ombrager les bancs.



Afin de sécuriser l'entrée de l'EHPAD « la Solidarité » et d'assurer la sécurité des résidents, une clôture et un portail ont été installés. Un chemin d'accès a également été créé afin de permettre au public de rejoindre la Place Robert KLEIN

# Projet de production électrique à base de **panneaux photovoltaïques flottants**

Dans le cadre de leur engagement pour la transition énergétique, les communes de **Hoerdt et Weyersheim** portent chacune un projet d'installation de **panneaux photovoltaïques flottants** sur le site de leur gravière respective.

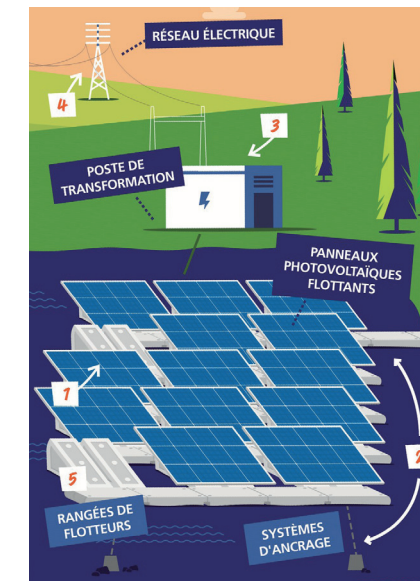
Le prestataire retenu après l'appel d'offre est **EDF Renouvelables**. Filiale du groupe EDF, EDF Renouvelables (EDF R) développe, construit et exploite des centrales éoliennes et photovoltaïques. Le projet sera développé localement depuis son agence de Strasbourg, en partenariat avec **Electricité de Strasbourg (ÉS)**, et entièrement financé par EDF R (70 %) et ÉS (30%).

## DES PANNEAUX SOLAIRES... SUR L'EAU ?

Les **panneaux photovoltaïques flottants** reposent sur un principe simple : au lieu d'être posés au sol, ils sont installés sur des structures flottantes ancrées sur des plans d'eau. Les **panneaux solaires flottants (1)** sont les mêmes que ceux utilisés pour les centrales au sol. Ils reposent sur des **flotteurs**, qui sont **ancrés à la gravière (2)** par des **câbles**. Les plans d'eau concernés couvrent une surface totale de près de **100 hectares**, avec environ **43 ha utilisables à Hoerdt** et **35 ha à Weyersheim**.

## QUELS BÉNÉFICES POUR NOTRE COMMUNE ?

Ce projet permettra de convertir un ancien site d'extraction de gravier en un espace de production d'énergie



propre, **sans empiéter sur les terres agricoles ou constructibles**.

Il contribuera significativement aux objectifs du **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) d'Alsace du Nord.

Enfin, il **assurera à la commune des revenus réguliers pour une trentaine d'années** par la location des terrains ainsi que par la fiscalité associée à ce type de projet. Ces ressources permettront de financer de nombreux projets au service des habitants.

Le projet tel qu'envisagé **pourra produire l'équivalent de la consommation électrique d'environ 22 200 habitants** (soit environ 125% de la population de la CC de la Basse Zorn) et évitera la production d'environ 66 800 tonnes de CO2 sur 28 ans d'exploitation.

## VOICI LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET :

### 2025

Réunions avec les parties prenantes (associations de pêche, LPO, agriculteurs, élus...) et début des études techniques.

### 2026

Dépôt d'une demande de permis de construire qui sera soumis au préfet qui a compétence en la matière et des autorisations administratives, organisation de réunions publiques et suivi de la concertation continue

### 2027

Enquête publique

### 2028

Début de la mise en œuvre du projet

### 2029

Mise en service de la centrale

### 2058

Fin du démantèlement de la centrale



# Principales délibérations municipales

## SÉANCE DU 10/12/2024

Le Conseil Municipal a :

- **approuvé, dans le cadre du développement d'un parc photovoltaïque flottant sur le site de l'actuelle gravière,** la proposition établie par EDF Renouvelables France et la désigné lauréat de la consultation lancée par la commune
- **autorisé le Maire à prolonger le portage du 42 rue de la Wantzenau** (Bâtiment Martinas) par l'Etablissement Public Foncier d'Alsace pour une durée de 1 an
- **attribué des subventions :**
  - **à la section Théâtre du Centre Culturel** pour un montant de 390 €
  - **à l'Association Les Lutins** pour un montant de 1 046,88€
- **approuvé des avenants pour les travaux de réhabilitation et de restructuration** des équipements sportifs du Centre Culturel pour un montant de 4 800€ (HT)
- **autorisé le Maire à déposer une demande de subvention pour la rénovation** de l'éclairage public au titre des Certificats d'Economie d'Énergie

## SÉANCE DU 14/01/2025

Le Conseil Municipal a :

- **autorisé le Maire à signer les devis**

afférents aux travaux de remise en état de chemins ruraux rue de la Wantzenau (Chemin situé à l'arrière du Lavoir - Chemin d'accès aux serres) pour un montant de 24 650 € (HT)

- **approuvé des avenants** pour les travaux de réhabilitation et de restructuration des équipements sportifs du Centre Culturel pour un montant total de 50 496,40 € (HT)
- **approuvé la Charte de gouvernance** pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et intercommunal et validé le transfert de compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme et carte communale » à la Communauté de communes
- **acté le principe du port du taser** par les agents de la Police intercommunale de la Basse-Zorn et validé l'avenant à la Convention de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat qui permettra de travailler en étroite collaboration avec la Gendarmerie nationale notamment
- **attribué, dans le cadre de l'aide à la sauvegarde et à la valorisation de l'habitat patrimonial,** une aide d'un montant de 840 € complétant ainsi la subvention délivrée par la CeA

- **attribué des subventions :**

- **à la protection civile** pour un soutien d'urgence à Mayotte pour un montant de 4 500 €

- **à la section Judo** du Centre Culturel pour les licences jeunes et les déplacements pour un montant de 3 821,42 €
- **à l'Association Herrefasenacht** pour un montant de 107 €

- **attribué le marché pour la logistique des festivités carnavalesques 2025** (mise à disposition de chapiteaux, d'espaces de stockage, de sanitaires et d'éclairages extérieurs) pour un montant de 34 319,50 €
- **autorisé le maire** à signer l'ensemble des marchés pour la réalisation de travaux de réaménagement du cimetière de l'EPSAN consistant notamment en un abattage et un élagage d'arbres dangereux selon le rapport établi par l'ONF, une remise en état des monuments funéraires, une dépose des croix remplacées par des plaques funéraires gravées, la pose d'une stèle en hommage aux personnes décédées non identifiées, la création d'une allée centrale et le réengazonnement de l'ensemble, pour un montant de 140 000 € (HT)

## SÉANCE DU 25/02/2025

Le Conseil Municipal a :

- **approuvé des avenants** pour les travaux de réhabilitation et de restructuration des équipements sportifs du Centre Culturel pour un montant total de 99 867,94 € (HT)

## SÉANCE DU 11/03/2025

Le Conseil Municipal a :

- **approuvé le compte de gestion 2024** reproduit par classes et par comptes des dépenses et des recettes de la Commune
- **approuvé le compte administratif 2024** (voir page 10 Rubrique Budget)
- **créé une commission ad'Hoc** pour la gouvernance du projet « Martinas » relatif à l'aménagement du 42, rue de la Wantzenau : Denis RIEDINGER, Arnaud OTTMANN, Christiane WOLFHUGEL, Mathieu TAESCH, Béatrice DEBRIE, Grégory GANTER, Florence NOBLET et Nathalie GRATHWOHL

## SÉANCE DU 01/04/2025

Le Conseil Municipal a :

- **adopté le budget primitif 2025** (voir page 16 Rubrique Budget)
- **décidé du maintien des taux d'imposition :** taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,08%, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 19,28%, cotisation foncière des entreprises : 15,13% et taxe d'habitation : 12,31%
- **attribué une subvention :**
  - **à l'association des Producteurs de Fruits de Hoerd** pour un montant de 350 €
- **approuvé le projet** de rénovation des sanitaires du Centre Culturel et autorise le Maire à lancer les consultations et à signer les marchés à venir, pour un montant estimé de 49 082,87 € (HT)
- **attribué le marché** d'installation d'un système de vidéoprotection dans la zone industrielle et au centre culturel et sportif pour un montant global de 188 543,40 € et autorisé le Maire à signer les offres de prix, entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir les autorisations administratives, et solliciter les subventions auprès des organismes financeurs

- **autorisé le Maire** à signer les offres de prix afférentes à :

- **l'acquisition d'un véhicule électrique** équipé d'une benne et d'une citerne d'eau intégrée, destiné au service des espaces verts pour un montant estimé de 50 000 € (HT)
- **la mise en conformité** de l'armoire de gestion de l'arrosage automatique des terrains de football pour un montant de 25 000 € (TTC)
- **la mise en place d'une signalétique** pour la Maison des Arts et du Patrimoine (enseigne et totem) pour un montant de 50 000 € (HT)
- **l'enfouissement du réseau télécom** et de la fibre optique dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue Heyler pour un montant de 13 068,50 € (HT)

- **désigné les représentants** du conseil municipal à la commission de délégations des services publics (article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)). Titulaires : Nadia STOLL, Nathalie GRATHWOHL, Florence NOBLET, Daniel MISCHLER et Caroline OFFERLE / suppléants : Mathieu TAESCH, Caroline MAECHLING, Mélanie GRATHWOHL, Béatrice DEBRIE et Mélanie LALLEMAND
- **approuvé l'achat de parcelles** à Weyersheim / Section 84 n° 0001 / 0002/ 0004/ 0005 et 0012, afin de compenser l'acquisition dans le cadre du projet d'extension de la gravière des parcelles Section 69 N°19 et 24 (14h37a43c)

- **approuvé, dans le cadre de la mutualisation des bibliothèques de Hoerd et de Weyersheim,** la convention établissant les documents, l'animation, le suivi et la coordination au sein du réseau de bibliothèques, et le règlement intérieur

## SÉANCE DU 20/05/2025

Le Conseil Municipal a :

- **approuvé des avenants** pour les travaux de réhabilitation et de restructuration des équipements sportifs du Centre Culturel pour un montant total de 172 609,14 € (HT)
- **donné un avis favorable** à l'approbation de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Hoerd par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn (enquête publique du 10/03/2025 au 28/03/2025) (voir page 15 Rubrique Urbanisme)
- **autorisé le Maire** à signer l'offre réactualisée pour le lot 1 des travaux de rénovation thermique de la crèche, reportés en raison de la présence d'une nurserie de chauves-souris en sous-toiture du bâtiment, pour un montant de 54 282,70 € (HT)
- **attribué la mission de suivi environnemental** de la colonie de pipistrelle 2025 à 2034, rendue obligatoire par l'arrêté de la DREAL, pour un montant total de 17 448,00 € (HT)





## Point d'Accueil Numérique

Depuis décembre 2023, la commune met à votre disposition un point d'accueil numérique.

### POUR QUI ?

Ce service s'adresse à toutes les personnes ne disposant pas d'un ordinateur, peu à l'aise avec l'informatique, souhaitant effectuer des démarches en ligne, des recherches sur internet ou accéder à des outils de bureautique (traitement de texte, tableur...)

### COMMENT ?

En autonomie : accès limité à 1 heure, sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Avec l'assistance d'un élu, sur rendez-vous uniquement. 03.88.68.20.10

### À SAVOIR

Ce point d'accueil ne remplace pas l'accompagnement par un assistant social et les permanences des professionnels spécialisés (impôts, CAF, etc.).

Pour les démarches complexes, il convient de s'orienter vers les services compétents ou de contacter l'espace France SERVICES.



### POUR PLUS D'INFORMATIONS

France-services.gouv.fr

Bureau le plus proche :  
France Services de Brumath  
4 place Victor Fischer  
03.88.90.67.11  
efs.brumath@agglo-haguenau.fr



## Notre commune décroche 4@ au label Ville Internet !



C'est avec une grande fierté que nous vous annonçons que notre commune a obtenu 4@ au label Villes et Villages Internet 2025 !

Une belle progression par rapport à l'année dernière (3@), qui témoigne de notre engagement fort en faveur du développement numérique.

Le label **Ville Internet** est un label national soutenu par l'Etat, qui distingue les collectivités qui mettent le numérique au service de tous, de manière **inclusive, utile et responsable**, afin de faciliter la vie quotidienne des citoyens.

Le label est décerné par un Jury national composé d'experts travaillant dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, de l'internet, des réseaux sociaux et du numérique urbain en particulier.

### Quelques actions concrètes mises en place :

- un tout **nouveau site internet**,
- des **démarches administratives en ligne**,
- un **point d'accueil numérique** pour accompagner et lutter contre la fracture numérique,
- une **présence renforcée sur les réseaux sociaux**,
- des **espaces publics connectés** à votre disposition.



## Créez votre identité numérique



1. **Téléchargez l'appli France Identité** et suivez les étapes pour activer votre identité numérique.
2. **Obtenez une certification d'identité** en mairie (sans rendez-vous).

C'est simple, utile et sécurisé !

Vous pouvez créer votre identité numérique sécurisée avec l'application France Identité.

Elle vous permet de prouver votre identité en ligne facilement et en toute sécurité pour faire des démarches ou signer des documents.

▶ Scannez le QR code pour télécharger l'application :



ANDROID



IOS

### UN NOUVEAU MOTIF POUR UN RENOUVELLEMENT GRATUIT

Pour pouvoir créer cette identité numérique, une carte d'identité au format carte bancaire est nécessaire.

C'est pourquoi, depuis le 31 mars 2025, **vous pouvez demander gratuitement une nouvelle carte d'identité au format carte bancaire, même si votre carte actuelle n'est pas périmée.**

Conditions :

- être majeur,
- ne pas déjà posséder une carte nationale d'identité électronique (CNle),
- faire une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS,
- restituer votre ancienne carte lors de la remise de la nouvelle.



### POUR PLUS D'INFORMATIONS

▶ Rendez-vous sur service-public.fr



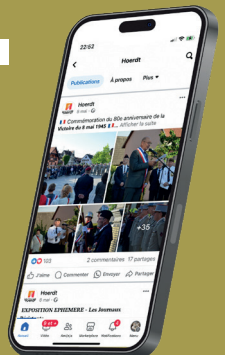
<https://urls.fr/RLcubU>

## Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux !

Pour suivre l'actualité en temps réel, suivre la vie du village et bien plus encore...

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux !

### INSTAGRAM



### FACEBOOK



### CITY KOMI





## Nouveaux agents dans les services



**JORDANE LINKENHELD**

Je m'appelle Jordane LINKENHELD et je travaille dans le domaine **des espaces verts**, un métier qui me permet de rester proche de la nature tout en contribuant à l'équilibre et à la beauté de notre cadre de vie. En parallèle, je me passionne pour la finance, l'économie, la bourse, l'investissement et l'immobilier, des domaines que je trouve à la fois exigeants et captivants. Curieux de nature, j'ai également un profond intérêt pour l'histoire, les arts anciens, les monuments et le savoir-faire français, notamment dans le secteur de l'armement. Patriote, épicurien et toujours avide de découvertes, j'essaie de cultiver autant l'esprit que le regard sur le monde.



**AMÉLIE CHAMPS**

Arrivée dans la région en 2023, Amélie CHAMPS a intégré le **service espaces verts** de la commune de Hoerdtd en janvier 2025. Ayant grandi au pied du Mont Blanc, elle se passionne pour la sauvegarde de la faune et de la flore et la lecture.

Titulaire d'un BTS aménagements paysagers et gestion différenciée des espaces, elle met au service de notre cadre de vie ses multiples compétences.



**YANNICK RIEDINGER**

Yannick RIEDINGER a rejoint la commune de Hoerdtd le 16 septembre 2024 en tant **qu'agent technique polyvalent**. À terme, il occupera le poste d'agent d'entretien au sein du Centre Culturel et Sportif.

Passionné de football, Yannick est également dirigeant et entraîneur de l'équipe vétérans de l'AS Hoerdtd, et participe à la gestion du Club House.

Nous leur souhaitons  
la bienvenue !

## Acquisition de véhicules électriques

Dans une démarche de transition écologique et d'amélioration des services municipaux, notre commune a fait l'acquisition de véhicules électriques.

- un **Renault Kangoo électrique** utilisé pour le service de portage des repas à domicile ainsi que pour certaines missions des services techniques.
- un **camion électrique ET-LANDER** pour l'entretien et l'arrosage des espaces verts.



## Nouveaux habitants : pourquoi vous faire connaître en mairie ?

**S'enregistrer en mairie n'est pas obligatoire, mais cela peut être très utile pour faciliter votre installation et accéder aux services locaux.**

Cela vous permet entre autres de :

- vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter dans votre nouvelle commune
- inscrire votre enfant à l'école
- découvrir les services municipaux et intercommunaux, notamment la gestion des déchets et les démarches administratives, mais aussi le Relais Petite Enfance
- être informé des animations et loisirs locaux : bibliothèque, école intercommunale de musique, événements culturels et sportifs
- être recensé dans le cadre du plan canicule ou en tant que personne

vulnérable, afin de bénéficier des dispositifs d'aide pour les seniors et les personnes fragiles.

### CÉRÉMONIE D'ACCUEIL



**Vous êtes installés à Hoerdtd depuis le 1er janvier 2024. Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, qui se tiendra en janvier 2026 au Centre Culturel et Sportif.**

### COMMENT PROCÉDER ?

- En ligne : Téléchargez et complétez le formulaire



[urlr.me/bfwWg7](https://urlr.me/bfwWg7)

- En mairie : Présentez-vous avec un justificatif de domicile, votre livret de famille et une pièce d'identité.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS



[www.hoerdtd.fr/nouveaux-arrivants/](https://www.hoerdtd.fr/nouveaux-arrivants/)

## REGISTRE DES ASSOCIATIONS : EFFECTUEZ DÉSORMAIS VOS DÉMARCHES EN LIGNE

### Le portail des associations en Alsace-Moselle



Rendez-vous sur :

**[www.associations.alsace-moselle.fr](https://www.associations.alsace-moselle.fr)**

1



Vous êtes représentant légal, membre d'une association ou vous souhaitez simplement des informations sur une association dont le siège est situé en Alsace-Moselle ?

3

**Bienvenue dans votre espace de création, gestion et consultation des associations d'Alsace-Moselle**

#### CONSULTER

Vous recherchez des informations sur une association ?  
Consultez le registre des associations d'Alsace Moselle ainsi que leurs annexes.

[CONSULTER LE REGISTRE](#)

#### CRÉER

Vous souhaitez créer une association ?  
Déposez une requête qui sera traitée par la juridiction compétente dans le ressort du siège de l'association.

[CRÉER MON ASSOCIATION](#)

#### SUIVRE

Vous souhaitez suivre l'actualité liée à vos associations ?  
• Répondez aux demandes du tribunal  
• Consultez les derniers documents  
• Visualisez les requêtes de vos associations.

[ACCÉDER AU SUIVI](#)

#### GÉRER

Vous souhaitez gérer les associations auxquelles vous êtes rattaché ?  
• Effectuez vos formalités (modifications ou dissolution / radiation)  
• Administrez et invitez des utilisateurs  
• Visualisez l'ensemble des données de vos associations.

[GÉRER MES ASSOCIATIONS](#)



# Pour un été **serein**

## NUISANCES SONORES :

Le retour des beaux jours est synonyme de vie en extérieur : entretien des jardins, repas en terrasse, retrouvailles entre amis... Pour que cette période estivale reste agréable pour tous, il est essentiel de rappeler quelques règles de bon voisinage concernant les nuisances sonores.

L'utilisation de matériel bruyant tel que tondeuses à gazon, taille-haies ou encore tronçonneuses est autorisée uniquement aux horaires suivants : du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h à 19h. Le samedi, de 7h à 12h et de 14h à 19h. Le dimanche et les jours fériés, de 9h à 12h.

Merci de veiller au respect de ces créneaux afin de préserver la tranquillité de votre voisinage.

Au-delà des outils de jardin, pensez à veiller au niveau du volume de la musique, de la télévision ou des conversations animées, surtout à partir de la tombée de la nuit.

## Les départs en vacances estivales approchent



Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le **dispositif gratuit « Opération tranquillité vacances (OTV) »** des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence.

Des patrouilles sont alors organisées pour passer aux abords de votre domicile et vous êtes alertés en cas d'anomalies (dégradations, cambriolages...).

Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de s'inscrire (maximum 45 jours à l'avance et au plus tard la veille du départ) auprès de la Gendarmerie :

12 rue des Jonquilles  
67610 La Wantzenau  
03 88 96 28 48

ou en ligne



# 4<sup>ème</sup> Modification du PLU

Depuis le 21 février 2025, un arrêté préfectoral a acté le **transfert de compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme et carte communale » (PLU) vers la Communauté de Communes de la Basse Zorn (CCBZ).**

La CCBZ a procédé à une nouvelle modification du Plan Local d'Urbanisme hoerdttois, la 4<sup>ème</sup> depuis son élaboration et son approbation.

L'enquête publique s'est déroulée en Mairie de Hoerdtd du 10 au 28 mars 2025. A l'issue de celle-ci, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Après avis du Conseil Municipal, la modification a été approuvée par le Conseil Communautaire par délibération du 23 juin. Le dossier sera consultable sur le site internet de la commune et sur le Géoportail de l'urbanisme.

## ZOOM SUR QUELQUES NOUVELLES RÈGLES :



### CLÔTURES EN ZONE UB (lotissements)

Tous types de clôtures sont autorisés

- en limite avec le domaine public, hauteur max 1,50m
- en limite séparative, hauteur max 2m



### IMPLANTATION DES CARPORTS

Dorénavant, un carport peut être également implanté devant le bâtiment principal.



### RÈGLE DES PROSPECTS

Les constructions sans façades (carports, piscines) n'ont pas de règles de distance à respecter par rapport aux limites séparatives.



### IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS EN ZONE UA (centre ancien)

au-delà d'une profondeur de 20 mètres par rapport à la rue, les constructions existantes (par exemple une grange) pourront être rénovées et transformées en habitation et une nouvelle construction principale pourra être autorisée.



### ANNEXES AUX LOGEMENTS DE FONCTION

(en zone artisanale et zones agricoles dans lesquelles les logements de fonction sont admis)

Les annexes aux logements de fonction sont autorisées dans la limite de 50 m<sup>2</sup> d'emprise au sol cumulée, y compris les piscines.

## L'URBANISME À PORTÉE DE CLIC

Retrouvez en ligne toutes les démarches et informations utiles en matière d'urbanisme :

- Consulter le cadastre : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)



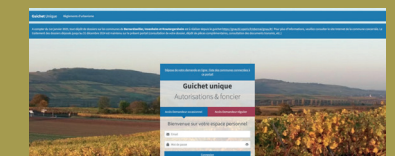
- Accéder au Plan Local d'Urbanisme (PLU) : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)



- S'informer sur les dossiers à déposer : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



- Déposer un dossier en ligne : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique/>



## CONTACTS EN MAIRIE

► **Nathalie GRATHWOHL**, Adjointe au Maire  
Permanence tous les mardis de 17h à 18h en mairie.

► **Aline GOGEL**, service urbanisme  
Sur rendez-vous uniquement  
03 88 68 20 10 [urbanisme@hoerdtd.fr](mailto:urbanisme@hoerdtd.fr)

## ATTENTION CANICULE

### ADOPTER LES BONS GESTES

**Buvez de l'eau et restez au frais**

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

### EN CAS D'URGENCE OU DE MALAISE, APPELEZ LE 15

**PERSONNES FRAGILES OU ISOLÉES**  
Faites vous connaître auprès des services de la Mairie : 03.88.68.20.10



BUDGET 2025

# Des investissements importants

## COMPTE ADMINISTRATIF 2024

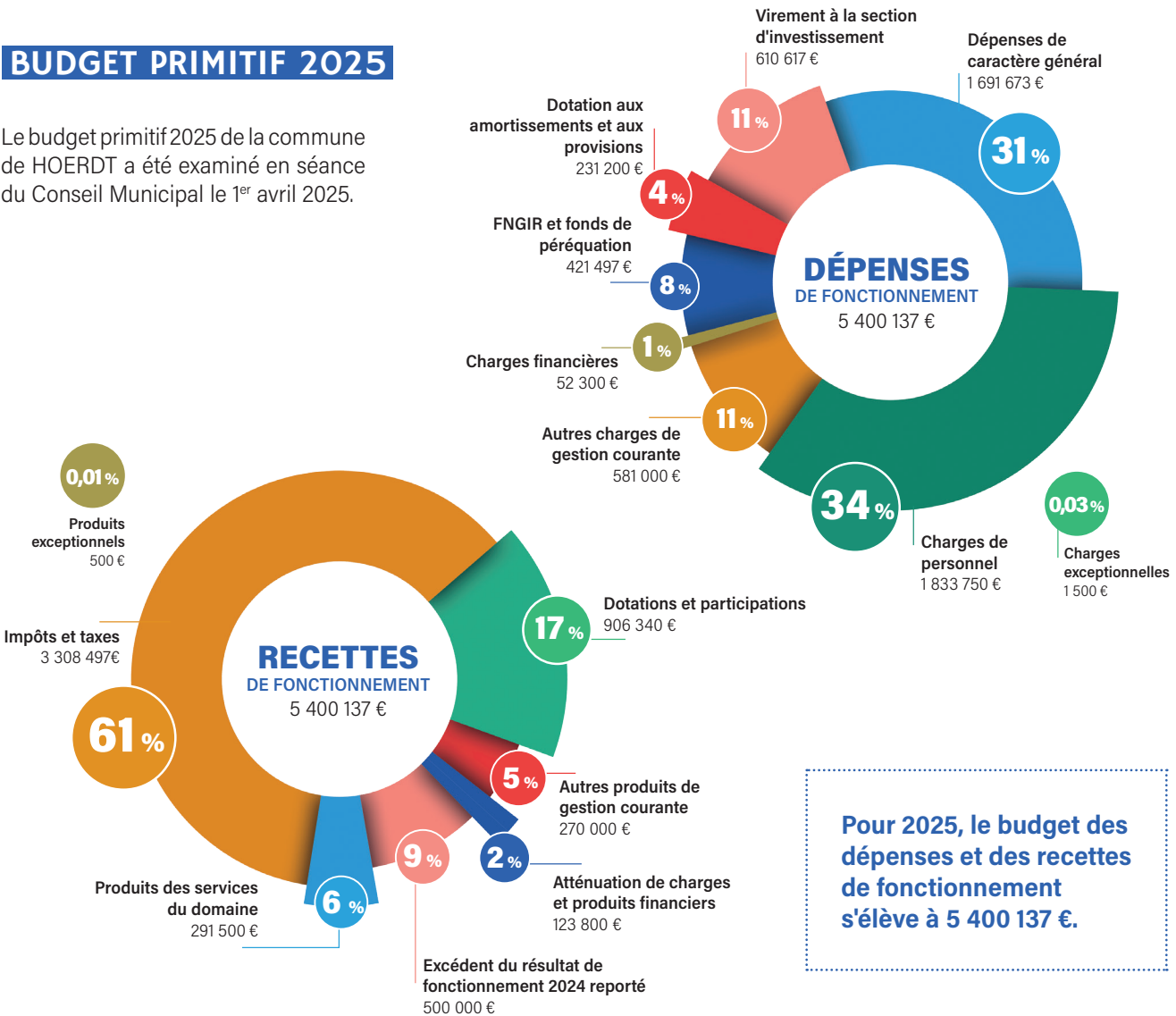
Le compte administratif de l'année 2024 a été approuvé en séance du Conseil Municipal du 11 mars 2025.

L'excédent de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

|          | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|----------|----------------|----------------|
| Recettes | 5 584 445 €    | 9 886 508 €    |
| Dépenses | 4 290 597 €    | 4 770 598 €    |
| Résultat | 1 293 848 €    | 5 115 910 €    |

## BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget primitif 2025 de la commune de HOERDT a été examiné en séance du Conseil Municipal le 1<sup>er</sup> avril 2025.



Pour la section d'investissement, le budget voté en dépenses et en recettes s'élève à 12 657 785,66 €.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En dépenses, il subsiste un reste à réaliser (dépenses budgétisées les années passées et en cours de réalisation ou non encore réalisées) de 5 892 034 €, dont 3 204 314 € inscrits au budget 2024 pour la réhabilitation de la partie sportive du centre culturel.

Les nouveaux investissements inscrits au budget s'élèvent à 6 765 751,66 €, dont 3 447 814,66 € affectés au centre culturel et sportif. Le remboursement du capital des emprunts contractés s'élève à 1 940 100 € dont un prêt relais de 1 500 000 € à renouveler en 2025.



- Les investissements budgétés sont essentiellement destinés :
- aux travaux de rénovation - agrandissement du centre culturel et sportif : 6 652 128,66 €
  - à l'isolation et au remplacement des fenêtres de la maison de l'enfant : 918 035 €
  - au réaménagement complet du cimetière de l'EPSAN (199 200 €) et divers travaux au cimetière du village (89 000 €)
  - aux aménagements de voirie et à la vidéoprotection : 327 000 €
  - aux travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur les différents bâtiments communaux : 88 400 €
  - à la rénovation de l'installation informatique, équipement et téléphonie de la mairie : 83 410 €
  - aux travaux à l'école maternelle : 95 860 €
  - à l'entretien du groupe scolaire et au renouvellement du parc informatique : 71 600 €
  - à l'aménagement de la placette Heyler devant le presbytère protestant : 85 000 €
  - à l'acquisition d'un désherbeur

- thermique pour les ateliers (44 500 €), d'un véhicule électrique pour le portage de repas (30 000 €) et d'un petit camion électrique pour les espaces verts (60 000 €).
- à la rénovation de l'éclairage public de la rue de la Gare (190 000 €), de la rue Heyler (85 800 €), de la rue de Geudertheim (56 080 €) et du village pour les armoires et leds (1ère tranche) (509 000 €)
- à la signalétique et divers travaux à la Maison des Arts et du Patrimoine « la Couronne » : 72 070 €
- à la plantation d'arbres et autres aménagements : 15 000 €
- au réaménagement des chemins ruraux suite à l'aménagement foncier : 200 000 €

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes sont constituées pour une grande part de l'excédent des investissements reporté à hauteur de 5 115 910,10 € et de l'excédent de fonctionnement de 2024 reporté pour 793 848,30 €.

Il sera nécessaire de solliciter une nouvelle ligne de trésorerie pour 1,5 millions d'euros, dans l'attente du versement du solde des subventions et du fonds de compensation de la TVA.

Sont escomptés des subventions pour 3 505 000 €, le fonds de compensation de la TVA et la taxe d'aménagement à hauteur de 900 000 €.

Les opérations d'ordre, à savoir le virement du solde de la section de fonctionnement 2025, budgétisé pour 610 617,26 € et les amortissements pour 230 000 € complètent les recettes.

## TAUX D'IMPOSITION POUR 2025

Pour 2025, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des impôts locaux pour ne pas peser davantage sur le budget des ménages et des entreprises.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,08 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 19,28 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 12,31 %
- Cotisation foncière des entreprises : 15,13 %



# Les rappels se suivent et se ressemblent



## DU BON USAGE DE LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

Pour un usage responsable et sécurisé pour tous, les utilisateurs de trottinettes électriques sont tenus :

1. de ne pas circuler sur les trottoirs (amende 135€)
2. d'être âgé d'au moins 14 ans
3. de respecter une vitesse maximale de 25km/h (amende 1 500€)
4. de circuler seul. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps, (amende de 135 €)
5. de ne pas porter d'écouteurs ni avoir de téléphone à la main (amende de 135 €)
6. de porter un équipement rétro réfléchissants en cas de circulation la nuit ou de visibilité insuffisante la journée

7. de circuler sur un engin équipé : d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux de position (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux
8. d'avoir souscrit une assurance responsabilité civile spécifique.

Le port du casque est fortement recommandé.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS



<https://urls.fr/Lr3bJG>

## ET PARCE QUE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EST L'AFFAIRE DE TOUS

### EN VOITURE

Je respecte les limitations de vitesse, le code de la route et je me gare uniquement sur les emplacements autorisés.

### À VÉLO

Je circule sur les pistes cyclables disponibles et je respecte le code de la route.

### À PIED

Je reste attentif et je traverse uniquement aux passages piétons.



## CONFLITS DE VOISINAGE, PRIVILÉGIEZ TOUJOURS LE DIALOGUE

Votre voisin n'est peut-être même pas conscient de la gêne qu'il cause. Souvent, une discussion cordiale permet de désamorcer la situation.

**Et petite astuce :** Si vous organisez une fête, pensez à prévenir, ou mieux, inviter vos voisins. Prévenus (ou présents), ils seront bien moins enclins à se plaindre du bruit.

Le conciliateur de justice peut vous aider à trouver une solution acceptable pour les deux parties.

**Permanences des conciliateurs** auprès du Tribunal de Proximité de HAGUENAU sur rendez-vous :

03.69.15.50.00

[claud.plonka@conciliateurdejustice.fr](mailto:claud.plonka@conciliateurdejustice.fr)

[michel.martz@conciliateurdejustice.fr](mailto:michel.martz@conciliateurdejustice.fr)

## NON, ICI, CE N'EST PAS LA DÉCHÈTERIE !

Depuis plusieurs mois, on constate des dépôts sauvages de déchets en tout genre (sacs d'ordures ménagères, cartons, bouteilles, bidons d'huile, encombrants, ...) sur la voie publique et notamment au pied des points d'apports volontaires (PAV).

Afin de faire cesser ces dépôts, **un système de télésurveillance a été installé** au Point d'Apport Volontaire de la rue des Aulnes. Tout contrevenant pourra désormais être identifié et signalé à la Gendarmerie.

Pour rappel, les dépôts de toutes sortes même au pied des bornes de collecte, sont considérés comme sauvages donc répréhensibles et verbalisables. La commune a mis en place un dispositif d'amendes administratives, pouvant se cumuler avec d'éventuelles poursuites pénales. Ces amendes, pour un particulier, varient de 300 à 5 000 € selon le volume du



dépôt. Le coût de l'enlèvement des déchets est à la charge du contrevenant.

Dans le cas où le PAV ne serait pas accessible ou trop plein, il convient de se diriger vers un autre site ou de reporter son dépôt.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

Retrouvez toutes les infos utiles sur les déchèteries



[url.me/dsbpVc](http://url.me/dsbpVc)





# La biodiversité est dans le pré



Les prairies permanentes sont en déclin partout en France depuis les années 1970. Dans le Bas-Rhin, plus de 2 900 hectares ont disparu entre 2018 et 2022. Ces milieux naturels, autrefois omniprésents, sont menacés par l'urbanisation, la transformation des pratiques agricoles, et les effets du changement climatique.

Pourtant, ces prairies jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité locale. Elles abritent des espèces patrimoniales telles que le Courlis cendré, l'Azuré de la sanguisorbe, l'Œillet superbe, ou encore l'Orchidée militaire. Elles fournissent nourriture et abris à de nombreuses espèces, tout en offrant des services écosystémiques : séquestration du CO<sup>2</sup>, lutte biologique, amélioration de la qualité des sols, pollinisation...

Dans le cadre de leur valorisation, un projet de recherche a été lancé

par le **Groupe Ecosphère, société spécialisée dans le conseil et ingénierie pour la nature et le développement durable.**

Cette étude a été menée au printemps 2025 dans la vallée de la Zorn sur une quarantaine de parcelles situées dans des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), entre Steinbourg et Hoerdt.

Trois relevés ont été réalisés dans les prairies de la commune. Malgré la baisse sensible du nombre d'œillelets superbes, **les prairies ont été qualifiées en « bon état écologique » avec notamment une forte concentration de gaillets et de « bonnes graminées ».**

Si vous souhaitez échanger à propos de cette étude, n'hésitez pas à écrire : [manon.vaudois@ecosphere.fr](mailto:manon.vaudois@ecosphere.fr)

## Réfection de chemins

En raison du débordement du fossé entraînant un ennoiment des parcelles contiguës, le chemin situé à l'arrière du lavoir a été inaccessible durant de long mois. En février, des travaux de rehaussement et de stabilisation ont permis de rétablir la circulation, en particulier des piétons.

Des travaux ont également été réalisés pour remettre en état le chemin situé en face de la Planteraie qui présentait de très nombreuses ornières et nids de poules. La circulation des engins agricoles est à nouveau facilitée.



## Nettoyage de printemps



Fidèles au rendez-vous, les bénévoles des associations, les élus et les habitants ont une fois de plus répondu présents. À noter également la mobilisation des familles et de nombreux parents de conseillers municipaux enfants. Ainsi, sur la centaine de participants, une quinzaine d'enfants étaient présents.

Même si une nette diminution des déchets collectés par rapport aux années précédentes a été observée, ce qui est plutôt encourageant, la « récolte » reste malheureusement encore trop importante. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

La traditionnelle soupe de pois, préparée par Jérémy WURMEL, chef du restaurant L'ASPARAGUS, a rassemblé les participants au foyer catholique, pour un moment convivial.

Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine !



## Le retour du castor

Depuis quelques années, **plusieurs colonies de castors ont à nouveau investi les abords de la Zorn et de la gravière.**

Ce rongeur, mammifère, semi-aquatique, se nourrit essentiellement de végétaux : écorces, feuilles et bourgeons d'arbres, jeunes pousses et tubercules. Il consomme environ 2 kg de végétaux ou 700 g d'écorce par jour.

C'est le plus gros rongeur de la planète avec une longueur moyenne de 1,20 m (dont 30 cm pour la queue) et un poids d'environ 20 kg. C'est une espèce plutôt nocturne qui passe les deux tiers de son temps dans l'eau. Les signes de sa présence sont faciles à repérer

: arbres coupés ou taillés, notamment saules, peupliers ou aulnes.

Grâce aux barrages créés pour son habitat, il contribue à la création de zones humides qui conduisent parfois à des inondations.

C'est une espèce protégée en France depuis 1968. Il est strictement interdit de détruire ou dégrader son habitat. Grâce à ces mesures, sa population est en constante augmentation.



## Cigognes : une nouvelle plateforme

Un nouveau mât en béton a été installé début mars dans la cour de l'école des Cigognes. Il complète les trois mâts déjà mis en place en 2023 dans le Ried, à proximité de la coopérative.

L'installation de ces mâts **correspond au respect de la réglementation qui impose la mise en place de mesures compensatoires à chaque suppression de nids** rendue nécessaire pour garantir la sécurité des biens et des personnes, la santé publique, prévenir des dommages à la propriété, ou encore la protection même des cigognes.

Cependant, les cigognes continuent de privilégier d'autres emplacements pour construire leurs nids, tels que les cheminées ou les poteaux électriques, laissant les plateformes encore inoccupées.

En 2024, 23 couples ont été recensés sur le territoire de la communauté de communes dont **13 couples hoerdttois**. Sur notre village, **20 cigogneaux** ont pris leur envol en juillet dernier.







# Palmarès du Fleurissement et Engagement Écologique

UNE JOURNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA NATURE

C'est sous un beau soleil printanier que l'équipe de la Commission « Cadre de Vie » a convié, samedi 5 avril, tous les passionnés de jardinage et de fleurissement au Lavoir pour une matinée riche en découvertes et en partages.

Cette année encore, Monsieur Éric Charton, conseiller en jardinage, a su captiver son auditoire lors d'une promenade à travers le Ried. Il a partagé son expertise des plantes de nos jardins, avant de proposer une formation enrichissante sur les techniques de greffe et la reproduction des plantes. Un moment privilégié, apprécié de tous.

La matinée s'est poursuivie avec la remise des diplômes du palmarès du fleurissement, qui a une fois de plus mis à l'honneur les habitants engagés dans l'embellissement de notre village. Jardins soignés, maisons fleuries,

balcons colorés : autant d'initiatives qui participent à la qualité de notre cadre de vie et méritaient d'être saluées.

Dans le même esprit, un second temps fort a permis de souligner l'engagement écologique de nos jeunes citoyens. Dans le cadre des éco-balades organisées lors du nettoyage de printemps, les élus du Conseil Municipal des Enfants ont remis un diplôme accompagné d'une petite plante à chaque « éco-baladeur ». Un geste symbolique pour les remercier d'avoir contribué au ramassage des déchets lors de leurs promenades.

Cette matinée, placée sous le signe de la nature et de la responsabilité collective, a rappelé combien les efforts de chacun, qu'ils soient floraux ou environnementaux, participent à la beauté et à la propreté de notre village.



## « ON SÈME FORT » ANIMÉ PAR ERIC CHARTON

On sème fort ! Le podcast pour tout savoir sur ce qu'il faut faire au jardin et au potager. Retrouvez toutes les semaines, une nouvelle émission pour apprendre à jardiner avec la permaculture.

## POUR ÉCOUTER LE PODCAST

► <https://urls.fr/kQ8h3U>



## Les services techniques des espaces verts au service de notre cadre de vie

Tout au long de l'année, les agents des espaces verts œuvrent pour offrir à la commune un cadre de vie agréable et accueillant.

Le travail ne se limite pas à l'entretien régulier des massifs et des espaces publics ou encore à la mise en place des décorations saisonnières : il inclut également la mise en valeur du village au fil des saisons, notamment à travers le fleurissement estival.

Ce fleurissement est le résultat d'une préparation minutieuse, qui s'étale sur plusieurs semaines. Il comprend : le choix des variétés florales, la préparation des jardinières, le rempotage, la plantation et le paillage des massifs et la mise en place de structures, comme cette année les tipis servant au tuteurage des ipomées.

Cette année, ce sont plus de 4 500 plants qui ont été soigneusement mis en terre, mobilisant près d'un mois de travail intensif. À cela s'ajoute l'entretien quotidien, avec arrosage et ajustements nécessaires tout au long de la saison.

Malheureusement, à peine le fleurissement installé, des dégradations et des vols de plants ont été constatés dans plusieurs secteurs. Ces actes portent atteinte non seulement à l'esthétique du village, mais également au travail considérable accompli par nos agents.

Par ailleurs, ceux-ci doivent encore trop souvent faire face à un autre désagrément : la présence répétée de déjections canines dans les massifs fleuris et les espaces verts qu'ils entretiennent. Ces comportements nuisent à la qualité du travail et au cadre de vie de tous.

Nous vous rappelons que des distributeurs de sachets répartis dans la commune sont à votre disposition pour ramasser les déjections de votre chien.



## ENTRETIEN DES ABORDS DE PROPRIÉTÉ

Nous rappelons qu'il appartient à chaque riverain, qu'il soit propriétaire ou locataire, d'assurer l'entretien des abords de son habitation.

Cela comprend notamment :

- Le désherbage et le nettoyage du trottoir ainsi que du caniveau devant son domicile,
- L'élagage et la taille des arbres et haies, afin qu'ils n'empiètent pas sur la voie publique et ne gênent ni la circulation des piétons, ni la visibilité.

Merci à chacun pour sa contribution au bon entretien de notre commune





## Éco-balades



Du 8 au 22 mars, nous avons organisé les « éco-balades ». Le système était très simple : il faut se balader avec des sacs poubelles, quand on trouve un déchet, on le ramasse. A la fin de la promenade, on trouve un point de collecte et on dépose les sacs. Et en plus, on avait caché dans tout Hoerdtd un petit nain de jardin qu'il fallait retrouver.

### REMISE DES PRIX AUX PETITS ÉCO-BALADEURS

Samedi 5 avril 2025, nous avons offert des petites plantes aromatiques et des diplômes du « Parfait Petit Eco-Baladeur » à tous les enfants qui ont participé aux éco-balades. Tous les enfants qui ont trouvé « Gaston le pingouin » pendant leur éco-balade ont participé à un tirage au sort pour gagner 4 entrées au NaturOparc. Cette remise des prix s'est déroulée au lavoir, pendant la cérémonie du palmarès du fleurissement. A la fin nous avons pu participer à un banquet avec les éco-baladeurs. **Les places ont été offertes par NaturOparc d'Hunawühr.**

MOANA



GABRIEL



## Opération gilets jaunes

Un matin de janvier avant le début de l'école, on s'est retrouvé pour l'opération gilets jaunes. On avait fabriqué des faux procès-verbaux et on les a déposés autour de l'école sur les pare-brises des voitures mal stationnées et les voitures garées sur des endroits interdits.

C'est pour que les gens comprennent que quand ils sont mal garés on ne peut pas bien circuler et ça peut même nous mettre en danger.



LUCILE

## Plantations

Plus de 100 arbres et arbustes ont été plantés dans le Ried. Viornes, fusains, sureaux, cornouillers, troènes, merisiers, noisetiers, chênes et érables : uniquement des essences locales et variétés sauvages et rustiques avec pour objectif d'enrichir la biodiversité du site.



Avec le CME, nous faisons plein de choses chouettes comme planter des arbres. J'ai trouvé que c'était une très bonne idée. Nous avons creusé un trou assez profond et y avons mis l'arbre dedans. Nous avons ensuite rebouché le trou puis nous sommes allés vers un autre arbre et avons refait la même chose jusqu'au dernier arbre. C'était amusant et un bon geste pour l'écologie !

CLOË



## Nettoyage de Printemps

Comme chaque année, la commune de Hoerdtd a invité les habitants et le CME à se mobiliser pour le nettoyage de printemps. Répartis dans différents groupes, nous avons ramassé les



déchets de différentes zones de la commune. J'ai été ravie de constater que nous avons trouvé peu de déchets aux alentours de la coopérative. Malheureusement, nous avons tout de même découvert des pneus de voiture ! La traditionnelle soupe de pois a été servie après la collecte des déchets.

LÉA



## Notre après-midi bricolage

### À LA MAISON DE RETRAITE

Mercredi après-midi, avec les enfants des CME de Bietlenheim, de Hoerdtd et de Weyersheim, nous sommes allés à la maison de retraite pour faire du bricolage de Pâques avec les résidents.

Quand nous sommes arrivés, les mamies et les papis nous attendaient. Nous nous sommes installés avec eux autour des tables. Il y avait plein de matériels pour bricoler : du papier, des feutres, des ciseaux, de la colle, des plumes et même des gommettes !

Nous avons fabriqué plein de décorations : des œufs, des poules, des lapins... Et quasi toutes nos créations ont été accrochées sur un arbre de Pâques géant, certaines sont allées décorer les chambres des résidents. C'était trop beau !



Les personnes âgées étaient très gentilles. Certaines nous ont raconté leurs souvenirs de Pâques quand elles étaient enfants. Après le bricolage, nous avons partagé un goûter. Il y avait des gâteaux, du jus de fruits et plein de discussions. Nous avons passé un super moment tous ensemble. J'ai adoré cette après-midi, c'était un beau moment de partage !

LANA



## Visite d'une ferme laitière à Bietlenheim



Tout d'abord, M. et Mme GANGLOFF nous ont accueilli dans leur ferme et nous ont souhaité la bienvenue. Monsieur Le Maire de Bietlenheim était lui aussi présent. Nous avons vu les adorables veaux âgés pour le plus jeune de 8 jours et les adolescents d'environ 4 mois. Ensuite, nous avons caressé et donné des granulés aux plus gourmandes des vaches adultes. Nous avons aussi vu une grande cuve de 2 tonnes de lait que la ferme va vendre à ALSACE LAIT, et la salle de traite où on prélève avec soin le lait des vaches. Enfin, nous avons clos cette visite par la dégustation du lait frais de la ferme. J'ai trouvé les vaches très câlines et affectueuses et le lait très bon. C'était une belle découverte !

NOËMIE



## Rencontre

Samedi 24 mai, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a répondu présent à l'invitation du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ). Au programme : échanges sur les projets en cours, partage d'expériences et moment convivial autour d'un repas partagé.

Une belle occasion pour les jeunes élus de faire connaissance, de renforcer leur sentiment d'appartenance au territoire et surtout, de leur donner l'envie de continuer à s'investir pour leur village.

## Sous Terre

Avec le CME, nous sommes allés voir le spectacle « Sous Terre » à la MAC de Bischwiller. Ce spectacle mélange des maquettes avec des micros et des sons. Différents personnages, comme des spéléologues, préhistoriens ou artistes aventuriers, nous racontent leurs aventures et trouvailles souterraines. A la fin du spectacle, nous avons pris un goûter. C'était trop bien.

Ce spectacle, partagé avec les CME de Bietlenheim, Weyersheim et Gries a été financé par la Collectivité européenne d'Alsace.

CLOVIS





## DÉCOUVERTE DU MÉTIER DE BOULANGER



Dans le cadre de la semaine du goût, la classe de CP de Madame Cannelle est allée à la boulangerie de la Tour chez Martine et Laurent KUSTNER pour une visite du fournil, un goûter, la mise au four des baguettes et la confection d'un croissant au chocolat.

La classe de CE1 de Madame Boyer s'est, quant à elle, rendue à la boulangerie des "Délices et Gourmandises de Hoerd" de Monsieur et Madame HOFF pour visiter le fournil, confectionner un croissant et repartir avec des surprises.

Merci aux commerçants pour leur accueil !

## ATELIERS DE HANDBALL



Dans notre école, on aime le sport.

Loïc Durrhammer du club de Handball de Hoerd est venu faire des ateliers avec plusieurs classes. C'était super. On a fait des passes, des tirs et des matchs.

Les CM1 de Mme CARRAYROU

## Chasse aux œufs



Le samedi 19 avril 2025, le Verger École a accueilli la grande chasse aux œufs de Pâques.

Organisée conjointement par la commune et l'Association des Parents d'Élèves APEL, l'évènement a rassemblé près de 90 enfants âgés de 2 à 6 ans.

Maître Lapin a enchanté petits et grands, se prêtant avec enthousiasme aux jeux de photos et aux câlins. Les

enfants ont également pu profiter d'une découverte du verger proposé par l'Association des Arboriculteurs de Hoerd ainsi que d'un atelier bricolage de Pâques, animé par la Section du Temps Libre.

À l'issue de la chasse, chaque participant a reçu un poussin en chocolat et le livre illustré « Papa Poule », offerts par la commune.

Un grand merci à toutes les associations partenaires et aux bénévoles pour leur précieuse contribution à la réussite de cet évènement convivial et familial !

La chasse aux œufs s'est poursuivie, le lendemain, par une chasse géante à travers tout le village, au grand plaisir des plus grands !

## Visite au Musée d'Art Moderne et Contemporain

Le 21 Janvier, les classes de CE1 (Mme LUTZ) et de CM1/ CM2 (Mme ROUILLON) sont allées visiter le Musée d'Art Moderne de Strasbourg.

La classe de CE1 a été prise en charge par une intervenante. Elle a montré et expliqué des œuvres d'art de différentes époques.

- Une œuvre de MONET : Les champs d'avoine aux coquelicots. Les élèves ont trouvé l'œuvre presque réelle.
- Des œuvres abstraites de KANDINSKY destinées à des élèves apprentis céramistes ainsi que leur reproduction en taille réelle dans un salon de musique.
- Une œuvre d'un autre type : une chaise sculptée
- Une sculpture "Elisabeth" de Nikki de ST PHALLE qui a surpris les élèves par son corps irréal.



- Pour terminer, une sculpture animée, la plus impressionnante pour les élèves : l'araignée d'Alain SECHAS ! À la grande surprise de tous, l'araignée s'est déplacée !

Pendant ce temps, les élèves de CM1/CM2, ont fait un rallye portant sur différentes œuvres présentes au Musée.

Les élèves ont été attentifs aux différentes œuvres et ont apprécié ces nouvelles découvertes !



## Sortie au verger école

Au courant du mois de mai et juin, des classes ont pu se rendre au verger école sous la houlette de Mme Born.

Les enfants ont ainsi pu découvrir le monde des plantes et insectes,

avec l'aide précieuse de Philippe DA COSTA et Pierre GALLE, membres de l'Association des Producteurs de Fruits de Hoerd. Merci aux intervenants et aux parents accompagnateurs.

## Sensibilisation au cyberharcèlement

Le 21 mars les gendarmes sont intervenus au collège auprès des classes de 6<sup>ème</sup> pour les sensibiliser aux risques de cyberharcèlement.

Les gendarmes ont expliqué en détail comment les réseaux sociaux et les applications de messagerie peuvent devenir des outils de harcèlement.

Ils ont également donné des conseils pratiques sur la manière de se protéger en ligne, ainsi que sur les démarches à suivre en cas de cyberharcèlement et communiqué toutes les informations utiles, les numéros d'urgence et les plateformes d'aide.

Un dialogue de confiance a permis aux élèves de partager leurs expériences, leurs questions et leurs préoccupations avec les forces de l'ordre.

Les gendarmes ont rappelé à tous que personne ne doit se sentir seul face à ce type de harcèlement et qu'il est essentiel de parler à un adulte de confiance.

AGRESSIONS, HARCÈLEMENT OU VIOLENCES ?  
**Tu as besoin d'aide ?**  
VICTIME OU TÉMOIN, IL Y A TOUJOURS UN NUMÉRO POUR T'AIDER.

À LA MAISON 119  
SUR LES RÉSEAUX 3018  
À L'ÉCOLE 3020

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**  
► Téléchargez la fiche réflexe sur le cyberharcèlement afin d'adopter les bonnes pratiques en matière de cybersécurité et savoir réagir si vous en êtes victime.

 [url.me/DnRHru](https://url.me/DnRHru)

## Intervention de la sage-femme

Le 17 mars, les classes de 4<sup>ème</sup> ont bénéficié de l'intervention d'une sage-femme dans le cadre du nouveau programme EVARS (Eduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité).

Cette rencontre a été l'occasion d'aborder des thèmes essentiels tels que le consentement, les infections sexuellement transmissibles (IST) et la contraception.

Cette intervention par une interlocutrice extérieure a permis aux élèves d'aborder ces sujets parfois tabous avec beaucoup d'intérêt.





# Bibliothèque : Nouvelles étapes dans la mutualisation



## CRÉATION D'UNE IDENTITÉ GRAPHIQUE

Le réseau des bibliothèques de la Basse-Zorn se dote d'un nouveau logo. Il incarne à la fois l'union des communes, la richesse des ressources et la diversité des services proposés par les bibliothèques.

Le réseau s'appelle désormais Média Basse-Zorn, ou MédiaBZ pour faire plus court. Ce nom associe le mot "média", qui évoque aussi bien les livres que les ressources numériques, et "BZ", abréviation de Basse-Zorn.

## UN RÈGLEMENT COMMUN

Les bibliothèques de Hoerdt et de Weyersheim travaillent maintenant ensemble dans un réseau commun. Pour mieux fonctionner, elles ont mis en place un règlement intérieur partagé.



### Ce qu'il faut retenir :

L'accès est libre, le prêt est gratuit mais soumis à inscription (vous munir d'une pièce d'identité et d'une autorisation parentale pour les mineurs). Il est possible :

- d'emprunter jusqu'à 10 documents pour une durée d'un mois
- de réserver un document et de prolonger la durée du prêt, en ligne ou par téléphone

### Quelques règles à respecter :

- Soyez respectueux du calme et du matériel.
- Signalez les documents abîmés, ne les réparez pas vous-même.
- Les animaux ne sont pas autorisés dans les locaux.
- Le téléphone doit être en mode silencieux.

Ce règlement permet à tous de profiter pleinement des services proposés dans les deux bibliothèques.

**Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser aux équipes sur place.**

## UNE PROGRAMMATION RICHE !

Tout au long de l'année, les bibliothèques de Hoerdt et de Weyersheim proposent une riche programmation d'activités et de temps forts autour du livre et de la culture : heures du conte, ateliers bricolage, conférences, spectacles... sans oublier les rencontres autour du filet et la Grainothèque «O'Ried».



### POUR NE RIEN MANQUER

► suivez-les sur Facebook ou sur le nouveau portail !



<https://basse-zorn.bibli.fr/>

## La bibliothèque se met à l'heure d'été



Pour ces vacances, Hélène SCHULZ et les bénévoles vous ont préparé, tout spécialement, une belle sélection de livres.

**Envie de vous évader, de vous détendre ou de partir en balade ?**

Découvrez des romans d'été, des voyages à vélo, des idées pour des apéros entre amis, ou encore des lectures pour savourer un moment de calme sous un arbre...

Retrouvez cette sélection sur notre chariot "Spécial Été" !

**Et pour les jeunes lecteurs ?**

Dans le cadre de l'opération "Cet été, je lis" du Ministère de la Culture, une sélection de livres jeunesse est à disposition des jeunes lecteurs. À découvrir sans tarder, et à savourer à l'ombre !

**Horaires d'ouverture :**  
**Du 7 juillet au 1<sup>er</sup> septembre,**  
**les mardis de 17h à 19h**  
**et les jeudis de 19h à 21h.**

**Attention : fermeture complète du 4 au 25 août inclus.**

## Programmation culturelle et événementielle : l'envers du décor...

**À l'approche de la réouverture du Centre Culturel, une programmation étoffée se prépare pour faire vibrer Hoerdt toute l'année !**

La commune reçoit chaque année plus d'une centaine de propositions culturelles. Mais avec un budget annuel fixé à 10 000 €, des choix doivent être faits. Des arbitrages qui sont faits avec soin, selon plusieurs critères :

- Privilégier les artistes locaux
- Proposer une offre complémentaire à celle des associations
- Valoriser les spectacles jeune public
- Offrir des événements le plus souvent gratuits et ouverts à tous.

Les spectacles et animations se déroulent habituellement dans les bâtiments communaux comme : le Centre Culturel, la salle de conférence du Musée, à l'école Im Leh et la bibliothèque, mais aussi dans les deux églises catholique et protestante.

Parmi les spectacles et temps forts envisagés pour le second semestre : La Compagnie « Changer l'Air » avec son magnifique spectacle « Le sacre de l'or bleu » le 23 octobre, l'Offrande Musicale le dimanche 23 novembre, mais aussi : la Compagnie Coup d'Chœur, le Groupe Patch Voices..., le Groupe Kansas of Elsass.

## « BRIGANDE »



Le 18 février la compagnie MOSKA a présenté le Spectacle « BRIGANDE » à l'école Im Leh à deux reprises.

Ce spectacle revisité, inspiré du conte « Les trois brigands » de Tomi UNGERER, a fasciné les enfants et les adultes. Il relate l'histoire de trois chapardeuses qui au final deviennent très sympathiques. Déambulation, théâtre de papier et musique, et pour finir, atelier de dessin-collage en écho avec le spectacle. Armés de tubes de colle, de gommettes, de feutres et crayons, les 110 enfants ont réalisé une fresque de 6 m de long à la fin de chacun des spectacles. Un moment exceptionnel !







# Musée de l'Asperge

**LA SAMAP : UNE ÉQUIPE ENGAGÉE ET PASSIONNÉE !**

Le Musée de l'Asperge n'est pas seulement un lieu d'exposition : c'est un site vivant, porté par une association « La Société des Amis de la Maison des Arts et du Patrimoine A la Couronne » (SAMAP) qui met tout en œuvre pour faire rayonner notre village, son patrimoine et son histoire auprès d'un public toujours plus large.

Par son engagement et son implication, la SAMAP entend :

## ÊTRE ACTRICE DE LA VIE DU VILLAGE

Tout au long de l'année, l'équipe du musée s'investit pleinement dans la vie communale : Fête de l'Asperge, "Hoerdtd au cœur de Noël", commémorations... et a même accueilli une étape du festival « L'Alsace se (ra)conte » organisé par la CeA (Collectivité européenne d'Alsace).

Mais l'engagement de la SAMAP va bien plus loin : en 2025, le musée a participé activement aux festivités du 80ème anniversaire de la Libération

**1796 visiteurs en 2024, et déjà près de 2400 visiteurs accueillis au cours du premier semestre 2025.**

de Hoerdtd et a également créé des circuits de visite guidée du village. Ils seront bientôt regroupés dans un guide dédié.

## FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE COLLECTIVE

L'exposition « La vaisselle dédiée à l'asperge » a cédé la place à une thématique forte :

« La Libération de Hoerdtd - Les Malgré-Nous », enrichie par la précieuse collection de croix de guerre de Franck CHEVALLET.

Une exposition marquante, qui a nécessité de nombreuses heures de travail et de réunion et qui transforme notre musée en lieu de mémoire intergénérationnel.

## FAIRE RAYONNER LE MUSÉE BIEN AU-DELÀ DE HOERDTE

Interviews, parutions dans la presse française et allemande, achat d'encarts publicitaires (notamment dans le Plantouristique de Strasbourg), adhésion à l'Office du Tourisme du Pays de Haguenau... La SAMAP a multiplié les actions pour développer le rayonnement touristique du Musée qui fait désormais partie de la programmation des Estivales du Pays de Haguenau.



## INNOVER POUR MIEUX ACCUEILLIR

La SAMAP a acquis de nouveaux équipements numériques (acquisition d'un scanner à documents, d'une tablette pour les projections), mais aussi matériels (grilles d'exposition, de poteaux serre-file...) et s'est dotée d'un intranet.

Par ailleurs, grâce à son adhésion à l'office du tourisme du Pays de Haguenau, les bénévoles ont pu bénéficier de formations en communication digitale, réseaux sociaux et intelligence artificielle. L'objectif est d'améliorer l'accueil des visiteurs et de faciliter la gestion des collections.



Le catalogue de l'exposition " La vaisselle dédiée à l'asperge " est désormais disponible en téléchargement ! Vous y retrouverez en détail les pièces de vaisselle ainsi que l'ensemble du fonds documentaire présentés lors de cette exposition temporaire.

[www.musee-asperge.fr/expo-temp2-vaisselle-asperge/](http://www.musee-asperge.fr/expo-temp2-vaisselle-asperge/)



« L'histoire de Hoerdtd » publié sous les Editions de l'Asperge, traduction française du livre en allemand gothique du curé René FRIEDEL, reste disponible au prix de 20 € au musée ou en ligne :

[www.musee-asperge.fr/friedel/](http://www.musee-asperge.fr/friedel/)

**Un grand merci à tous les bénévoles de la SAMAP qui font de notre musée un lieu vivant, de rencontres et de transmission.**

**Envie de rejoindre l'équipe ?** La SAMAP accueille avec joie de nouveaux bénévoles. Contactez la présidente, Claudine BILGER : [contact@musee-asperge.fr](mailto:contact@musee-asperge.fr)

## Exposition temporaire sur la Libération de Hoerdtd et les Malgré-Nous



Mise en place par l'association « La Société des Amis de la Maison des Arts et du Patrimoine A la Couronne » (SAMAP) à visiter au Musée de l'Asperge (ouvert tous les dimanches et jours fériés, de 14h à 17h).







VIE DU VILLAGE



4 MARS

# CARNAVAL



Avec la précieuse contribution de Franck HORAND, François KRETZ et Sylviane STEHLY.



# Fête des Asperges

11 MAI







# 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Hoerdtd

UN HOMMAGE VIVANT POUR NE JAMAIS OUBLIER

Le 15 février dernier,  
la commémoration  
des 80 ans  
de la Libération de  
notre village  
a rassemblé plus  
de 400 personnes

Pour l'occasion, les conseillers municipaux avaient revêtu des tenues d'époque, ajoutant à la solennité de cet hommage

Autour des élus, des conseillers municipaux enfants et des habitants, étaient également présents des militaires du 1<sup>er</sup> Régiment de Tirailleurs basé à Épinal, du 9<sup>ème</sup> escadron du 2<sup>ème</sup> Régiment de Hussards d'Oberhoffen, ainsi que des membres



de l'Union nationale des combattants (UNC) et les porte-drapeaux de l'UNC et du Souvenir français.

Les festivités ont commencé par un dépôt d'une gerbe devant la plaque commémorative installée sur la façade de la mairie, en hommage au Colonel PICHAVANT. Un moment d'émotion partagé avec sa famille, notamment ses petits-fils Hervé et Loïc GUIHARD, venus spécialement pour cette occasion.



Un cortège s'est ensuite formé pour rejoindre, à pied et en véhicules d'époque, le monument aux morts, pour un recueillement et un hommage aux combattants. Le Chant des Partisans a, alors, été interprété par la soliste Christelle MASSON, marquant un moment fort de la cérémonie.

La cérémonie s'est prolongée par un temps d'hommages, de témoignages et d'échanges donnant une place essentielle à la mémoire de nos anciens. Leurs récits, retransmis par la voix de Marc BARTH, chargés d'histoire et d'émotion, ont rappelé l'importance de transmettre ces vécus aux jeunes générations. Un verre de l'amitié a clos cette matinée.

L'organisation de cette cérémonie a été rendue possible grâce à l'engagement du comité de pilotage. Un grand merci à M. Marc BARTH, M. Franck CHEVALLET, M. Jean-Pierre HIRLEMANN, M. René WOLFUGEL, ainsi qu'à l'ensemble des élus et des bénévoles pour leur implication.





## Jean PICHAVANT, incroyable soldat, et grand-père attentif

Jean PICHAVANT est né le 5 février 1911 à Pont-Aven, en Bretagne. Il est de cette génération décrite par Pierre-Jakez Hélias dans « Le Cheval d'Orgueil », faite de familles pauvres de paysans bretons, bigoudens, dans lesquelles il y avait peu d'ouverture sur l'avenir. Pour notre grand-père, pas d'études, pas de bac, ce fut l'armée.

Il a fait son service militaire dans les années 30 à Guingamp où il a aussi rencontré sa femme, notre grand-mère, orpheline. Une première fille naît en 1936, puis une deuxième, notre mère, en 1939, trois semaines avant le début de la Seconde Guerre mondiale.

Après la débâcle française, en 1940, de nombreux régiments français ont été dissous, et Jean Pichavant s'est retrouvé en Algérie pour intégrer le 7e régiment de tirailleurs algériens, puis c'est le débarquement en Provence en août 1944 et la remontée de la France par l'Est avec les combats pour libérer Toulon, Marseille, les Vosges, et enfin l'Alsace, tout cela à pied. Cette épopée est racontée dans le film « Indigènes », de Rachid Bouchareb, où le sergent du film représente un peu notre grand-père.



Dans les extraits des états de service en notre possession, nous pouvons noter ces termes : « ... Magnifique compagnie, admirable figure de soldat. Commandant de compagnie hors pair, légendaire auprès de ses tirailleurs par son courage et ses qualités d'entraîneur d'hommes... A transformé le village de Hoerdt en un môle fortifié extrêmement solide, servant de point d'appui

d'accrochage à l'aile droite de l'Armée américaine... »

Il est difficile de comprendre l'état d'esprit d'un homme capable de tels dépassements. De toute sa carrière, il ne nous aura raconté que peu de choses. Deux villes ont toujours été présentes dans notre histoire familiale : Marseille et... Hoerdt.

Ce sont les circonstances qui mettent en avant une partie de votre personnalité. La guerre révélera l'incroyable soldat, sa vie à Saint-Malo un grand-père attentif à sa famille.

Il s'est éteint le 17 décembre 1998, à 87 ans chez lui, chez nous tous, à Saint-Malo.

Au nom de toute notre famille, nous vous remercions pour toutes les attentions que vous portez à la mémoire du colonel Pichavant, et à travers lui à tous ses frères d'armes qui se sont battus à ses côtés.

Hoerdt est et restera toujours dans notre mémoire familiale.

**Hervé GUIHARD**  
Petit-fils du Colonel  
Maire de Saint-Brieuc

## UNE JEUNESSE INVESTIE ET ENGAGÉE



Elise, Rémy, Lucie et moi-même, avons représenté le CIJ (Conseil Intercommunal des Jeunes) en participant aux festivités de la commémoration de la Libération de Hoerdt. Nous avons fait un discours avec Marc BARTH qui avait recueilli les témoignages de hoerdtois qui ont vécu la seconde guerre mondiale. C'est vrai que sur

le coup, j'étais stressé. Stressé de voir que j'allais parler devant des centaines de personnes, mais Florence était là pour nous rassurer et nous a demandé d'être tout simplement nous-mêmes. Grâce à cette commémoration, j'ai appris énormément de choses sur l'histoire de Hoerdt et de ses aînés. Et bien évidemment j'en ai gardé un très beau souvenir.

**Yanis FARDEAU**  
Conseiller Intercommunal Jeune

## Rédaction de journaux résistants par les élèves de 3<sup>ème</sup> du Collège Baldung Grien



Ce projet s'inscrit dans la continuité de trois sorties scolaires, au camp de Natzwiller-Struthof, au Mémorial d'Alsace-Moselle de Schirmeck et au MM Park de la Wantzenau. Le fil directeur de ces excursions était de se faire une idée plus précise de la vie des Alsaciens sous l'occupation nazie. Enrichis par leurs excursions, les élèves ont pu travailler sur un projet d'écriture de journaux résistants. Ils se sont mis dans la peau d'Alsaciens entrant en résistance durant la Seconde Guerre Mondiale.

Parmi les multiples manières de résister, entre sabotages et actions

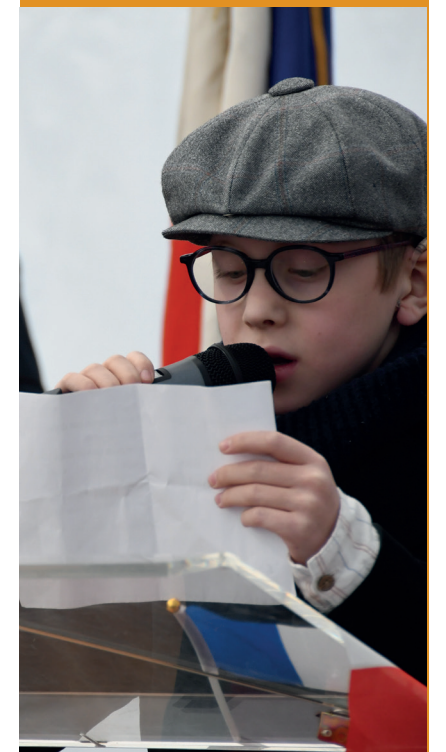
armées, la rédaction et la diffusion de journaux clandestins occupaient une place centrale.

Sous la direction de leur professeur d'Histoire, Ludovic CAMPINO, les élèves ont rédigé leurs propres journaux résistants en prenant modèle sur ceux existants. Ils y dénoncent la germanisation forcée de l'Alsace annexée au III<sup>ème</sup> Reich et l'oppression nazie. Ils témoignent également des actions de la résistance et des risques encourus par ceux qui s'opposèrent à l'occupant.

Ce travail a permis aux élèves de se rapprocher, d'une manière plus incarnée, du vécu des Alsaciens durant cette funeste période. Ce projet a également sensibilisé les élèves sur le rôle de la presse et les enjeux de l'information dans un contexte d'intense propagande.

**Les collégiens**

“ Pendant la Guerre des hommes et des femmes ont donné leur vie. Ils se sont sacrifiés pour nous. Ces hommes sont partis sacrifiés pour nous. ”



Ces hommes sont partis se battre pour sauver notre pays. Des femmes les ont ainsi aidés comme les infirmières pour soigner les soldats blessés. Il y avait beaucoup de blessés et de morts. Grâce à eux, on a gagné la guerre.

Ensemble, nous sommes plus forts. Nous devons rester unis.

Nous sommes tous des frères... Jamais, on ne doit l'oublier...”

**Jordan FISCHER**  
Conseiller Municipal Enfant



## CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ



Vendredi 11 avril, la commune a organisé une cérémonie de Citoyenneté mettant ainsi, à l'honneur les jeunes hoerdtos ayant atteint leur majorité.

À cette occasion, leur carte électorale ainsi qu'un livret du citoyen leur ont été remis, marquant officiellement leur entrée dans la vie civique et citoyenne.

## L'union nationale des combattants et le devoir de mémoire

L'Union Nationale des Combattants de Hoerdt (UNC) a activement participé aux cérémonies de la libération de Hoerdt. Dès la fin novembre, l'UNC de Hoerdt a organisé plusieurs conférences sur la libération de l'Alsace qui ont remportées un franc succès, mais aussi des projections de films dont « In Memoriam », film hommage sur les Malgré-Nous.

Une exposition sur la Croix de guerre a également été intégrée à celle consacrée à la libération et aux Malgré-Nous, à la Maison des Arts et du Patrimoine. Tous ces événements s'inscrivent dans le cadre du devoir de mémoire, l'une des raisons d'être de l'UNC.

Dans cet esprit, les jeunes du territoire ont été largement impliqués : Conseillers Municipaux Enfants,

Conseillers Intercommunaux Jeunes, mais aussi collégiens. « Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre. »

« Il faut préserver à tout prix ce devoir de mémoire pour ne pas oublier et être tout simplement prêt à ne pas revivre les leçons du passé ». Franck CHEVALLET



## COMMÉMORATION DU 8 MAI

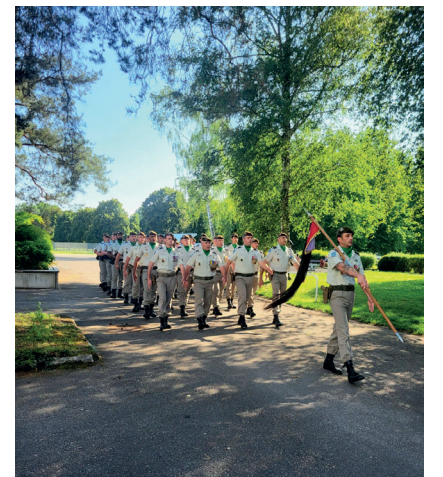


## PASSATION DE COMMANDEMENT DU 8<sup>E</sup> ESCADRON DU 2<sup>E</sup> RÉGIMENT DES HUSSARDS À HOERDT



Le jeudi 19 juin, la commune de Hoerdt a eu l'honneur d'accueillir, sur le site de l'hippodrome, la cérémonie officielle de passation de commandement du 8<sup>ème</sup> escadron du 2<sup>e</sup> régiment de Hussards de Haguenau, en présence de nombreux représentants civils et militaires.

La passation de commandement a marqué le départ du capitaine Alvin PIRAS et l'entrée en fonction du capitaine Bryan BEVEN à la tête du 8<sup>ème</sup> escadron.



02/03/2025

Défilé carnavalesque à Büttelborn.



04/03/2025

Participation de la BCA Büttelborn à la Cavalcade du Carnaval à Hoerdt en présence du maire Marcus Merkel.



16/03/2025

Journée de rencontre en Allemagne avec au programme la visite de l'aéroport de Francfort et du camp de concentration Margit Horváth à Walldorf.



02/04/2025

Assemblée générale, l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, d'échanger sur les projets à venir et de répondre à leurs questions.



18/04/2025

Participation des équipes de Klein Geran au tournoi de Pâques de l'AS Hoerdt.



27/04/2025

Participation d'une cinquantaine de marcheurs à la marche gourmande organisée par le HBC.



14 JUIN 2025

Journée d'échange au Pays de Bitch.

29 JUIN 2025

Journée Alsace Fan Day.

## Jumelage Hoerdt Büttelborn

ENCORE UNE ANNÉE RICHE EN ÉCHANGES ET EN ACTIVITÉS





# Le marché annuel vous donne rendez-vous un samedi

Cette année, notre incontournable marché annuel revient avec une belle nouveauté : il se tiendra en semi-nocturne, le samedi 30 août, et non plus le mercredi comme les années précédentes.

Préparez-vous à une soirée placée sous le signe de la fête et de la bonne humeur, sur le thème "marché plage" !

Rendez-vous sur la place du marché et rue de la Wantzenau à Hoerdtd, venez nombreux, en famille ou entre amis, pour un moment convivial.

## AU PROGRAMME :

- Ambiance festive tout au long de la soirée
- Commerçants et artisans au rendez-vous
- Foodtrucks, jeux, et restauration sur place



# Zoom sur la section locale de Hoerdtd

À Hoerdtd, 25 pompiers assurent avec détermination, les missions de secours au quotidien. Sur les 4 premiers mois, ils sont intervenus pour :

- 37 secours à personnes
- 2 incendies
- 1 opération diverse

nécessaires pour garantir une prise en charge rapide des victimes et permettre au service de secours de remplir efficacement ses missions.

Missions qu'actuellement, ils ne peuvent remplir en raison des longs temps d'attente pour la prise en charge des victimes dans les hôpitaux, pouvant dépasser 7 heures.

Ces retards affectent non seulement les patients, mais aussi les ressources du SIS 67, empêchant une réponse rapide à d'autres urgences et mettant en péril la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires. Face à cette situation, le SIS 67 pourrait être contraint d'embaucher davantage de sapeurs-pompiers et d'investir dans des équipements et le financement de ces mesures repose en grande partie sur les finances locales, déjà sous pression.

## Motion du SIS 67

Le 11 mars 2025, le conseil municipal a décidé de soutenir la motion du SIS 67.

Celle-ci a pour objet d'interpeller l'État, et en particulier l'Agence Régionale de Santé, afin qu'ils fournissent les moyens



**Portrait du  
sapeur-pompier  
de 1<sup>ère</sup> classe  
Aloïs GEISLER  
18 ans**

Le sapeur de 1<sup>ère</sup> classe Aloïs Geissler, 18 ans, est étudiant en première année de STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives).

Depuis l'enfance, Aloïs rêve de devenir soldat du feu. Il suit la formation de Jeune Sapeurs-Pompiers (JSP) pendant 3 ans. Il rejoint la section de Hoerdtd fin 2023.

Déterminé et engagé, il suit l'ensemble des formations du tronc commun afin d'être rapidement opérationnel sur tous les engins de notre centre.

Il participe activement aux gardes au centre de secours de Brumath, où il gagne en expérience et en assurance. Ses motivations, ancrées dans une réelle passion pour le métier, se confirment jour après jour.



**Portrait du sapeur-pompier  
de 2<sup>e</sup> classe  
Luca MAECHLING  
22 ans**

Le sapeur de 2<sup>e</sup> classe Luca Maechling, 22 ans, est mécanicien moto de formation et travaille dans le domaine de la mécanique.

Attiré dès le départ par l'armée et les valeurs militaires, c'est finalement grâce à l'influence de son cousin qu'il se tourne vers le monde des sapeurs-pompiers. Il y découvre rapidement des similitudes : goût de l'effort, esprit de camaraderie, dépassement de

soi et engagement.

Depuis sa récente intégration, Luca ne regrette pas son choix. Ses premières formations, menées avec efficacité, ont renforcé sa motivation.

La formation pratique en équipe, avec des apprentissages variés et concrets, préparant à des missions diversifiées.

## NOUS RECRUTONS !

**Si vous souhaitez vous investir pour votre village, rejoignez-nous !**

**Contact : Laurent Staerk  
06 85 17 04 41  
sapeurs-pompiers@hoerdtd.fr**



# Agenda

DEUXIÈME SEMESTRE 2025

## JUILLET

- DIMANCHE 13** Festivités du 14 juillet Feu d'artifice  
📍 **Stade municipal**
- LUNDI 14** Tournoi de pétanque  
📍 **Stade municipal**

## AOÛT

- DU VENDREDI 1<sup>ER</sup> AU DIMANCHE 3** Festival Music'in - Music'Août  
📍 **Espace Heyler**
- JEUDI 28** Courses Hippiques premium  
📍 **Hippodrome**
- SAMEDI 30** MESSTI - Marché annuel et artisanal  
📍 **Centre village**
- DIMANCHE 31** Jeux intersociétés  
*par le Comité de pilotage des jeux intersociétés*  
📍 **Stade municipal**
- DIMANCHE 31** Forum des sections

## SEPTEMBRE

- DIMANCHE 7** Fête paroissiale catholique  
📍 **Foyer catholique**
- DIMANCHE 14** Courses Hippiques premium  
📍 **Hippodrome**
- VENDREDI 19** Artistes au presbytère  
📍 **Foyer protestant**
- SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21** Salon photo - Section Photo CCH  
📍 **Centre Culturel**
- SAMEDI 27** Courses Hippiques premium  
📍 **Hippodrome**

## OCTOBRE

- DU VENDREDI 3 AU DIMANCHE 5** Théâtre  
📍 **Centre Culturel**
- DIMANCHE 5** Courses Hippiques premium  
📍 **Hippodrome**
- VENDREDI 10** Artistes au presbytère  
📍 **Foyer protestant**
- JEUDI 23** Spectacle Compagnie Changer l'Air  
📍 **Salle plurivalente École Im Leh**
- VENDREDI 24** Courses Hippiques premium  
📍 **Hippodrome**
- SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26** Exposition numismatique  
📍 **Centre Culturel**

## NOVEMBRE

- DIMANCHE 2** Courses Hippiques premium  
📍 **Hippodrome**
- MARDI 11** Commémoration 11 novembre  
📍 **Monument aux Morts**  
Palmarès sportif  
📍 **Centre Culturel**  
Courses Hippiques premium  
📍 **Hippodrome**
- VENDREDI 14** Artistes au presbytère  
📍 **Foyer protestant**
- DIMANCHE 16** Guinguette senior CCBZ  
📍 **Centre Culturel**
- DIMANCHE 23** Concert l'Offrande Musicale  
📍 **Église protestante**
- VENDREDI 28** Lancement des festivités de Hoerdtd au Cœur de Noël
- DIMANCHE 30** Marché de Noël (HCN)  
📍 **Village**

## DÉCEMBRE

- VENDREDI 5** Artistes au presbytère  
📍 **Foyer protestant**
- SAMEDI 6** Bal country  
📍 **Centre Culturel**
- DIMANCHE 7** Spectacle de Noël : laissez-vous surprendre (HCN)  
📍 **Salle plurivalente École Im Leh**
- MERCREDI 10** Spectacle de Noël pour enfants (HCN)  
📍 **Salle plurivalente École Im Leh**
- SAMEDI 13** Concert de Noël (HCN)  
📍 **Église protestante**
- DIMANCHE 14** Fête de Noël des Seniors (HCN)  
📍 **Centre Culturel**
- SAMEDI 20** Forêt de Noël (HCN)  
📍 **Parcours Ludique et sportif de Geudertheim**

HCN = Hoerdtd au Cœur de Noël



Le présent agenda est susceptible de modifications.  
Retrouvez tous les événements sur notre site internet  
[www.hoerdtd.fr](http://www.hoerdtd.fr) ou sur notre page Facebook [@HoerdtdOnLine](https://www.facebook.com/HoerdtdOnLine)